



# Une approche pancanadienne pour la santé de la faune

Juin 2018

Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada

## **Remarques à propos du présent document**

*L'Approche pancanadienne pour la santé de la faune* est conçue pour s'adapter aux besoins changeants et aux nouvelles connaissances. Elle vise à développer, à soutenir et à maintenir des capacités et des activités au lieu de se concentrer sur des maladies ou des menaces particulières. Elle tient compte tant des menaces pour la faune que de la valeur fournie et des risques posés par la santé de la faune aux Canadiens. Par ailleurs, le Québec a sa propre stratégie de la santé de la faune, il souhaite maintenir et développer des collaborations avec les provinces et le gouvernement fédéral sur les problèmes de la santé de la faune préoccupante, telles que la rage, le syndrome du museau blanc de la chauve-souris et la maladie débilitante chronique des cervidés.

## **Remerciements**

Le présent document est le fruit des efforts collectifs de plusieurs ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux de même que du Réseau canadien de la santé de la faune.

## Table des matières

Définitions .....	3
SOMMAIRE .....	4
LA NÉCESSITÉ DE MODERNISER NOTRE APPROCHE PANCANADIENNE POUR LA SANTÉ DE LA FAUNE.....	6
Besoins .....	7
Difficultés .....	7
Franchir les limites .....	7
Affronter le changement.....	9
Fournir des certitudes .....	10
Répondre aux besoins croissants.....	10
LA VOIE À SUIVRE .....	11
Vision.....	11
Mission .....	11
Principes directeurs .....	11
Objectifs stratégiques .....	12
PRINCIPAUX DOMAINES D'INTÉRÊT .....	12
Renseignement sur la santé : .....	12
Intendance :.....	13
Innovation : .....	14
Gouvernance : .....	15
RÉSULTATS .....	15
MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE PANCANADIENNE POUR LA SANTÉ DE LA FAUNE .....	17
Mise à profit de nos succès .....	17
Un réseau scientifique en collaboration .....	18
Gouvernance .....	20

## Définitions

**Agent pathogène** : organisme, agent ou facteur pouvant causer une maladie.

**Aliments traditionnels** : aliments provenant d'animaux et de végétaux sauvages, y compris les aliments traditionnels des Autochtones et les aliments sauvages récoltés à des fins récréatives ou de subsistance.

**Capital naturel** : ensembles de biens naturels de la planète, qui comprennent la géologie, le sol, l'air, l'eau et tous les êtres vivants. C'est à partir du capital naturel que les humains tirent un large éventail de services, souvent appelés services écosystémiques, qui rendent leur vie possible.

**Connaissance de la situation** : connaissance de l'état actuel des événements et capacité à les mettre en contexte afin d'en comprendre la signification et de pouvoir comprendre ce qui pourrait survenir dans un avenir rapproché en raison de ces événements.

**Débordement** : situation qui survient lorsqu'un agent pathogène est transmis d'une population réservoir (c.-à-d. d'une population d'organismes dans laquelle un agent pathogène vit et se reproduit habituellement, ou dont sa survie dépend au premier chef) à une autre population dans laquelle cet agent peut être transmis de nouveau, ou non.

**Faune** : animaux sauvages indigènes du Canada, y compris les mammifères, les oiseaux, les poissons, les reptiles et les amphibiens.

**Harmonisation** : convergence des normes et des pratiques d'un ensemble d'administrations, d'organisations et de portefeuilles.

**Interface entre humains, animaux et environnement** : endroit commun dans le temps ou l'espace où interagissent les humains, les animaux et l'environnement.

**Maladie** : anomalie d'une fonction ou d'une structure physiologique qui entraîne une mauvaise santé. Les causes sont nombreuses, notamment les infections, la génétique, la fonction immunitaire, les contaminants, les cancers et autres.

**Polluant** : matière indésirable dans l'air, l'eau ou la nourriture, toxique ou potentiellement nuisible à la santé.

**Renseignement sur la santé** : processus de production, de collecte et d'analyse de diverses informations pour encourager la collaboration et la consultation par le biais de l'innovation en matière de surveillance des maladies, d'échange de renseignements, de recherche et d'interventions dans le but de protéger, de promouvoir et de soutenir les décisions qui touchent la santé de la faune et ses valeurs sociales connexes.

**Savoir autochtone** : défini de plusieurs manières, mais fondé sur des connaissances basées sur l'expérience de l'environnement et sur des connaissances de l'utilisation passée et présente de l'environnement par les Autochtones.

**Surveillance** : collecte, analyse et interprétation systématiques et continues de données, étroitement conjuguées à la diffusion opportune et cohérente des résultats et des évaluations aux personnes qui ont le droit d'être informées afin que des mesures puissent être prises.

## SOMMAIRE

L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* a pour **objectif** d'appuyer un leadership fort et partagé en vue de protéger et de promouvoir la santé de la faune et la valeur qu'elle apporte aux Canadiens. Elle atteint cet objectif en favorisant, en maintenant et en intégrant l'infrastructure et l'expertise au Canada. Elle vise à protéger et à conserver la faune indigène contre les dommages causés par les polluants et les nouveaux agents pathogènes, ainsi que les services écologiques et économiques fournis par les espèces sauvages; à fournir une assurance aux Canadiens qui ont besoin d'une faune et d'une flore saines pour subsister et gagner leur vie; à permettre au Canada de respecter ses obligations nationales et internationales de surveillance des maladies aux fins de la santé publique, de l'agriculture et du commerce; et à réduire les imprévus découlant de menaces émergentes, en particulier ceux qui découlent des changements climatiques. **L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* présente une vision de la santé de la faune, cerne les difficultés et les possibilités, et énonce les mesures à prendre pour concrétiser une mission commune.**

Les tendances mondiales, les nouvelles technologies et les changements dans les capacités organisationnelles justifient l'adoption d'une nouvelle approche. L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* donne au pays une politique à cet effet et renforce le partage d'information et de savoir-faire entre les programmes existants, nationaux et de multiples administrations, et maximise la collaboration tout en respectant les rôles de chacun. Elle fait la promotion à ce chapitre d'une approche coordonnée, efficiente, équitable et multidisciplinaire.

L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* a été **élaborée pour relever les trois principaux défis suivants :**

- (1) Comment prévoir les menaces nouvelles et changeantes découlant de la mondialisation, des changements climatiques, des changements dans le paysage et d'autres facteurs, avant que la conservation, la santé publique, la conservation ou d'autres valeurs sociales soient touchées?
- (2) Comment, dans ce très vaste pays, fournir des garanties aux Canadiens et aux partenaires commerciaux quant à la situation zoonositaire de la faune pour permettre les échanges commerciaux, et quant à l'utilisation sécuritaire de la faune à des fins alimentaires, récréatives et culturelles?
- (3) Comment évaluer, surveiller et gérer la santé de la faune selon une approche qui englobe l'ensemble des organismes et des administrations, et ce, d'une façon plus efficace et plus rentable?

**Objectifs** de l'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* :

- (1) Renforcer la capacité du Canada de détecter et d'atténuer les menaces pour la santé de la faune qui mettent en péril la conservation, la santé publique ou les possibilités économiques et culturelles.
- (2) Élaborer, mettre en œuvre et évaluer les programmes et les politiques pour réduire les disparités et les différences relatives à la capacité de favoriser la santé de la faune à l'échelle du pays.
- (3) Soutenir la gestion de la faune au moyen de recherches, de politiques et de la planification afin de mieux aider la faune à s'adapter aux changements environnementaux et d'origine

anthropique de plus en plus nombreux, et de protéger ou d'améliorer ainsi les valeurs écologiques, culturelles et économiques de la faune ainsi que les services qu'elle fournit.

- (4) Améliorer l'efficacité et l'efficacités des programmes en établissant des liens entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les universités et les autres intervenants.

**Résultats** de l'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune*:

- (1) Amélioration de l'état de préparation et de la connaissance de la situation grâce à une meilleure cueillette, analyse et diffusion de l'information.
- (2) Amélioration de l'état de préparation grâce à la détermination coordonnée des risques et à la combinaison de la gestion des risques et des politiques et programmes de protection de la santé.
- (3) Équivalence pancanadienne dans la capacité des programmes de santé de la faune à satisfaire les besoins essentiels.
- (4) Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités de la fonction publique grâce à la collaboration entre les autorités et les portefeuilles.

Cette approche pancanadienne aide le gouvernement du Canada à respecter les obligations nationales et internationales relatives à la santé de la faune qu'il partage avec les provinces et les territoires, et qui sont réparties au sein de multiples portefeuilles ministériels ou d'organismes gouvernementaux. La coordination et la mise en commun de l'expertise et de l'information accroissent la rapidité et la souplesse des interventions en cas d'urgence et de problème nouveau. Cela permet d'assurer une planification à long terme en vue de prévoir les risques et communiquer les vulnérabilités avant que des dommages soient causés. Les principaux domaines d'intérêt de ce plan sont le renseignement sur la santé, l'intendance, l'innovation et la gouvernance.

Les structures et les dispositions essentielles à la mise en œuvre de l'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* sont en place, mais nécessitent des activités de coordination, des ressources et un leadership attiré. La direction est assurée par les ministères représentés au Comité directeur sur la conservation, la faune et la biodiversité (CDCFB) et le comité des partenaires fédéraux en santé de la faune (CPFSS). L'approche désigne un comité consultatif sur la santé de la faune pour échanger de l'information et coordonner les activités entre les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux et les principaux partenaires non gouvernementaux. Le Réseau canadien de la santé de la faune (RCSF), un regroupement de professionnels de la santé de la faune qui comprend les cinq écoles canadiennes de médecine vétérinaire et le Centre de santé animale de la Colombie-Britannique, joue un rôle crucial en offrant son expertise et en travaillant en collaboration avec les gouvernements pour mettre en œuvre les programmes et les initiatives reliées à la santé de la faune. Les détenteurs de droits, les intervenants et les autres partenaires essentiels participent à tous les aspects de l'Approche et sont représentés au Comité consultatif sur la santé de la faune. Le programme de santé de la faune du Canada est essentiel pour soutenir et compléter les capacités essentielles du RCSF, et pour s'assurer de la mise en place d'une structure de gouvernance répondant aux besoins des principaux partenaires.

L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* recommande l'élaboration de mécanismes de production et de soutien de plans quinquennaux et des activités prioritaires connexes pour :

- 1) concentrer et aiguiller les ressources afin d'améliorer la capacité gouvernementale à utiliser et à coordonner le financement interinstitutionnel ainsi qu'à réduire les chevauchements; 2) promouvoir un réseau pancanadienne d'information et de mise en commun des capacités afin d'orienter les

investissements et d'améliorer la connaissance de la situation; 3) améliorer le rendement en accroissant l'uniformité et la cohérence liées à la santé de la faune à l'échelle canadienne, en raccourcissant le délai entre l'acquisition des connaissances et l'action, et en maximisant la représentation géographique et l'harmonisation des activités.

## LA NÉCESSITÉ DE MODERNISER NOTRE APPROCHE PANCANADIENNE POUR LA SANTÉ DE LA FAUNE

L'approche qu'adopte le Canada quant à la santé de la faune est reconnue mondialement et sert de modèle à de nombreux autres pays. Les tendances mondiales, les nouvelles technologies et la réduction des ressources donnent à penser qu'il est temps de moderniser le domaine de la santé de la faune afin de mieux préparer le Canada aux répercussions socioéconomiques, culturelles et écologiques associées aux problèmes dans ce domaine. Aux termes de la Constitution et de diverses ententes internationales, le Canada est tenu de surveiller et de protéger la santé de la faune. Les besoins en matière de services et d'expertise liés à la santé de la faune sont en voie de dépasser les capacités actuelles en raison de la nécessité de fournir des garanties à nos partenaires commerciaux, de la perspective de devoir gérer l'incertitude, et de l'augmentation des maladies émergentes qui menacent la santé publique, la conservation et l'agriculture.

Lorsqu'il s'agit d'aborder les problèmes de la santé de la faune, l'approche actuelle est souvent réactive et suit une séquence « maladie par maladie ». Par conséquent, les problèmes sont rarement traités à un stade précoce, et les options de réponse peuvent être moins nombreuses. Il faut mettre davantage l'accent sur les alertes rapides, la prévention et la préparation, et ces dernières dépendront d'une meilleure connaissance des risques, d'une meilleure surveillance des signes précurseurs, d'une coordination accrue et d'une capacité d'intervention intégrée.

**Quatre facteurs accentuent le besoin d'une nouvelle approche :** 1) les maladies sont une cause plus fréquente du déclin et de l'extinction des espèces; 2) la faune a été la source de plusieurs maladies infectieuses émergentes de la santé de la faune; 3) la santé de la faune doit pouvoir être mesurée et surveillée si l'on veut respecter le contrat social et répondre aux demandes de la population; 4) il y a une augmentation des changements climatiques, de l'extraction des ressources et des changements au niveau des paysages, d'où des répercussions de plus en plus grandes sur les populations d'espèces sauvages.

Les programmes pour la santé de la faune font face à plusieurs défis, dont les suivants : 1) les ressources doivent être distribuées à une très grande diversité d'espèces et de populations; 2) il est difficile de renforcer les programmes en raison des rôles et des intérêts des diverses administrations; 3) leur pérennité est incertaine, car il n'y a pas une autorité unique responsable de la santé de la faune. **Cette approche pancanadienne pour la santé de la faune présente une vision de la santé de la faune, cerne les difficultés et les possibilités, et énonce les mesures à prendre pour concrétiser une mission commune.**

## Besoins

Une enquête menée en 2016 auprès des organismes provinciaux et territoriaux a permis d'établir certains besoins communs dans l'ensemble des administrations et ministères, y compris ce qui suit :

- 1) des renseignements fiables sur lesquels fonder les décisions et les actions, préférablement de concert avec des partenaires;
- 2) un suivi, une surveillance et une évaluation qui permettent la détection précoce des menaces et qui font la promotion d'une approche préventive;
- 3) la capacité d'évaluer l'importance des résultats de la surveillance et du suivi comme indicateur de changement des risques;
- 4) la capacité de prévoir les répercussions des changements climatiques et de s'y préparer.

Sept ministères fédéraux qui ont un intérêt dans la santé de la faune ont convenu, à la suite d'un atelier tenu en 2016, qu'une approche pancanadienne en la matière devait pouvoir fournir les renseignements nécessaires pour appuyer les décisions relatives aux politiques, à la planification et aux pratiques en :

- offrant de l'information sur la distribution des maladies infectieuses et des contaminants environnementaux et sur les risques qui y sont associés;
- contribuant à l'acquisition de connaissances pour favoriser la santé et le bien-être des populations autochtones et rurales;
- fournissant des renseignements sur les changements dans l'état et la qualité des habitats,
- permettant de prévoir les répercussions des changements climatiques.

Il a également été reconnu que l'information sur la santé de la faune permet de mieux comptabiliser le capital naturel. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu que, pour réussir, nos actions devront reposer sur la collaboration et sur les données scientifiques les plus fiables, tirer parti des renseignements et des observations provenant des intendants de la terre et de l'eau dont la subsistance dépend de la faune (provenant également du savoir autochtone) et être assorties d'un plan d'investissement stratégique et d'une gestion adaptative.

## Difficultés

### Franchir les limites

La santé de la faune est une responsabilité que se partagent le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Contrairement à la santé publique et à la santé des animaux de compagnie qui relèvent du mandat d'organismes gouvernementaux spécifiques et pour lesquels sont alloués des crédits budgétaires directs, la santé de la faune relève de divers organismes dans plusieurs ordres de gouvernement. Il existe peu de mécanismes pour franchir les limites des portefeuilles afin de réaliser

UNE APPROCHE  
COORDONNÉE  
S'IMPOSE, ÉVITER  
ÉCHECS TOUTES  
FAUNE DANS  
TERRITOIRE

des objectifs communs et de regrouper des ressources gouvernementales. La santé de la faune relève du mandat de nombreux ministères et organismes à tous les ordres de gouvernement. Au fédéral, les organisations concernées sont notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence Parcs Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Affaires autochtones et du Nord Canada, Santé Canada ainsi que Pêches et Océans Canada. D'autres ministères fédéraux comme Ressources naturelles Canada, Santé Canada, Transport Canada et le ministère de la Défense nationale ont aussi des intérêts dans ce dossier et exercent des activités qui pourraient contribuer à une approche pancanadienne pour la santé de la faune et en retirer des avantages. Dans les provinces et territoires, les ministères responsables de l'environnement, de l'agriculture, de la santé publique et des affaires autochtones, entre autres, ont des intérêts dans la santé de la faune. Le Comité des directeurs canadiens de la faune, qui relève du CDCFB, fournit une tribune où aborder séparément chaque problème lié à la santé de la faune. Malgré les compétences et les mandats concurrents, il n'existe aucun cadre réglementaire ou stratégique pour orienter la coopération fédérale-provinciale/territoriale ou la coordination fédérale en matière de santé de la faune.

**Le succès de collaborations antérieures (p. ex. la grippe aviaire, le syndrome du museau blanc de la chauve-souris, les craintes relatives aux répercussions de l'exploitation des ressources naturelles sur les aliments prélevés dans la nature) met en lumière le besoin d'établir des mécanismes plus courants et plus systématiques afin de mettre en commun les capacités et l'information des divers programmes et effectifs<sup>1</sup>. Il est essentiel de se doter d'un système plus officiel pour coordonner les capacités et le financement si l'on veut améliorer le caractère opportun, l'efficacité et l'efficience de telles collaborations.**

Les Objectifs de développement durable des Nations Unies reconnaissent que la prospérité et le bien-être requièrent une attention particulière aux dilemmes en matière de politiques dans les interfaces humain-animal-environnement<sup>2</sup>. Les problèmes soulevés par ces interfaces exigent une approche pangouvernementale, mais le gouffre entre les mandats ministériels et gouvernementaux semble exceptionnellement grand lorsqu'il est question de la santé de la faune. L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* définit un modèle de gestion publique novateur et suffisamment souple pour permettre l'exercice et l'intégration des rôles des divers ministères, gouvernements et secteurs privés. Elle fait le pont entre les ministères, les disciplines et les connaissances afin de répondre aux besoins en matière de politiques et de remplir les obligations internationales. Cette approche pancanadienne

<sup>1</sup> Réseau canadien de la santé de la faune (RCSF). Rapport annuel 2016-2017 (peut être consulté à l'adresse <http://2016-2017.cwhc-rscf.ca/index-fr.php>)

<sup>2</sup> ONU, Rapport sur les objectifs de développement durable 2017 (peut être consulté à l'adresse [https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2017/TheSustainableDevelopmentGoalsReport2017\\_French.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2017/TheSustainableDevelopmentGoalsReport2017_French.pdf))

interinstitutionnelle à caractère distinct et durable est nécessaire pour que les Canadiens et nos partenaires internationaux aient confiance en l'équité de la gestion de la santé de la faune dans l'ensemble du pays.

### Affronter le changement

Le monde est de plus en plus complexe. Les changements rapides dans les conditions sociales et environnementales engendrent de nouveaux défis. Les paysages et les climats changeants ainsi que le transport des personnes et des biens à l'échelle planétaire créent de nouvelles voies pour la circulation des agents pathogènes et des polluants vers l'environnement canadien et au sein de cet environnement. Ces changements posent de nouveaux risques pour la conservation, la santé publique et les activités économiques. Plus nous approfondissons notre compréhension des relations entre la faune, les animaux domestiques et les personnes qui cohabitent dans un environnement, plus nous reconnaissons la complexité de ces relations et le besoin d'élaborer une nouvelle approche afin de mieux prévoir les changements, s'y préparer et composer avec ceux-ci.

**La surveillance des animaux sauvages fournit des signes précurseurs efficaces et rentables qui permettent de protéger la santé, les industries et les environnements des Canadiens.** La plupart des nouvelles infections humaines et un grand nombre d'infections en agriculture étaient à l'origine des maladies fauniques. Ces infections ont eu de vastes conséquences économiques sur le commerce, les voyages, le tourisme, l'agriculture et les soins de santé. Selon les évaluations effectuées à cet égard, les conséquences économiques se chiffrent à des milliards de dollars. Et on estime à des billions de dollars les pertes économiques mondiales dues aux sanctions commerciales ou aux pandémies susceptibles de se produire quand des maladies fauniques se transmettent aux personnes ou aux animaux domestiques. La surveillance de la santé de la faune a inspiré l'adoption de lois qui ont réduit l'exposition humaine aux contaminants et amélioré la capacité du Canada de concevoir, de fabriquer, d'utiliser et d'éliminer les produits chimiques de façon sécuritaire et efficace. La santé de la faune continue d'être un « canari dans une mine de charbon » qui nous aide à identifier les menaces environnementales avant que des maladies humaines ou que des répercussions économiques s'ensuivent. La surveillance de la faune appuie les activités économiques quand cela peut démontrer l'absence d'infections ou d'autres types de dommages; toutefois, les ressources en matière de surveillance ont décliné au cours des dix dernières années, ce qui met en péril la fiabilité de la connaissance de la situation et de l'état de préparation du Canada.

Les corrélations entre la production animale, l'incidence humaine sur l'environnement, les changements climatiques et les risques nouveaux impliquent des mécanismes très complexes, ce qui rend leur mesure extrêmement difficile et la valeur de toute prévision des plus incertaines. Afin de se préparer pour le changement, il faut non seulement comprendre la situation actuelle, mais aussi prévoir ce que l'avenir nous réserve. La difficulté pour les décideurs, lorsqu'ils planifient en vue des changements, consiste à déterminer les menaces prioritaires à une époque de surcharge d'information, ou, pour dire les choses autrement, d'en comprendre l'impact. *L'Approche pancanadienne pour la santé de la faune* pourrait améliorer l'état de préparation et l'adaptation aux changements climatiques grâce à la détection de signes précurseurs biologiquement importants des menaces imminentes pour la conservation, la santé publique, l'agriculture et l'exploitation des ressources. Elle aide à établir les priorités en matière de recherche, d'action et de planification.

Fournir des certitudes

**La certitude que nos activités ne nuisent pas à la santé de la faune ou que la santé de la faune ne représente pas un risque pour nous-mêmes est cruciale pour assurer l'exploitation de la faune en toute confiance, l'accès aux marchés et l'acceptation sociale de l'utilisation des ressources naturelles.** Pour fournir une telle certitude, il faut relever un défi de taille, soit favoriser la capacité et la coordination nécessaires pour détecter les signaux de risques changeants liés à de nombreuses espèces dans le deuxième plus grand pays du monde, alors que les efforts et les investissements varient et qu'il existe peu de mécanismes officiels pour communiquer les observations et en faire la meilleure utilisation possible.

Le Canada doit pouvoir fournir des garanties crédibles et vérifiables concernant la santé de la faune afin de remplir ses obligations internationales et nationales. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) exigent que les pays conservent leur capacité de détection et d'intervention immédiates relativement à tout événement inhabituel ou imprévu qui risque de devenir une menace importante pour la santé humaine ou animale. De même, la Convention sur la diversité biologique et la Déclaration de Rio exigent que les pays signataires soient en mesure de détecter et de surveiller les circonstances susceptibles de nuire à la conservation et à l'exploitation durable de la diversité biologique. La Constitution canadienne affirme le droit des Premières Nations, des Métis et des Inuits de chasser, de pêcher et de consommer des aliments sauvages. La mise en œuvre de l'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* pourrait contribuer à remplir les obligations fiduciaires à l'égard des Premières Nations, des Métis et des Inuits, en plus de fournir une réponse ferme en ce qui a trait à nos obligations internationales.

À mesure que la population canadienne augmentera, les interactions entre les humains, les animaux domestiques et les animaux sauvages deviendront probablement de plus en plus fréquentes. Plus nous nous urbanisons, plus les interactions néfastes entre les humains et la faune deviennent courantes. En effet, les populations d'animaux sauvages en milieu urbain augmentent, alors que les gens savent de moins en moins comment interagir de façon sécuritaire avec la faune. Dans le Canada rural, les préoccupations croissantes concernant l'innocuité et la disponibilité des aliments provenant des animaux sauvages ont des répercussions sur la sécurité alimentaire rurale et nordique. Le fait de fournir des garanties en caractérisant les risques que pose la faune pour les Canadiens aidera non seulement la population à se sentir en sécurité, mais l'incitera à profiter des avantages découlant des activités et des services liés à la nature, en plus de faciliter la priorisation de l'utilisation des ressources naturelles par les intérêts du secteur public et du secteur privé.

Répondre aux besoins croissants

Le recours accru à des programmes ad hoc dépourvus de ressources durables ou prévisibles crée un déficit qui réclame des services et les capacités. Cette situation risque de nuire à la capacité de prévoir les nouveaux besoins, d'acquérir une connaissance de la situation représentative de l'ensemble du pays,

d'investir dans la prévention et la préparation, d'harmoniser un programme équitable à l'échelle du Canada et d'établir des plans allant au-delà d'un cycle d'un an.

On s'attend à ce que les maladies fauniques et leurs conséquences augmentent à cause des changements climatiques, de l'urbanisation et de l'exploitation accrue des ressources naturelles. Le besoin croissant de gérer les effets cumulatifs crée de nouvelles attentes en ce qui a trait à la mesure, à la surveillance et au maintien de la santé faunique au niveau des populations. Une nouvelle approche s'impose pour : 1) harmoniser les capacités à l'échelle du Canada; 2) utiliser les plateformes, l'infrastructure et l'expertise communes de façon plus efficiente; 3) soutenir la capacité de détection rapide des menaces émergentes, tout en favorisant la création de nouveaux partenariats et systèmes afin de prévoir les problèmes et de veiller à la santé des populations avant qu'elles subissent des dommages. **Une approche partenariale pour la santé de la faune permettra de s'assurer que les investissements réalisés par tout organisme seront mis à profit grâce aux capacités, à l'infrastructure et à l'expertise développée grâce à la mobilisation entière de tous les partenaires.**

## LA VOIE À SUIVRE

Une approche pancanadienne modernisée, qui met l'accent sur l'évaluation et la gestion des risques ainsi que sur les capacités d'adaptation dans des domaines clés (renseignements sur la santé, intendance, innovation et gouvernance efficace), permettra aux gouvernements de s'adapter et de réagir efficacement face aux menaces pour la conservation, la santé publique et les économies posées par les changements climatiques, les maladies émergentes, la mondialisation et les modifications apportées aux capacités organisationnelles.

**Vision** Un réseau d'expertise, d'information et de capacité en matière de santé de la faune, connecté à l'échelle du pays, qui optimise la prévention des risques, la communication et la promotion de la santé de la faune.

**Mission** Assurer une intendance judicieuse et cohérente dans le but de protéger la santé de la faune et les valeurs qu'elle procure aux Canadiens, en favorisant, en soutenant, en coordonnant et en intégrant les infrastructures et l'expertise au Canada.

### Principes directeurs

*L'Approche pancanadienne pour la santé de la faune:*

L'INTÉRÊT C  
SANTÉ DE LA  
QUE LES PO  
QUI LUI SON  
ACTUELLEM  
D'OÙ LE RIS  
RETARDÉES,

- Fournira une vision et des objectifs partagés à un réseau pancanadien d'expertise et d'autorités en matière de santé de la faune, qui optimisent la collaboration et le respect des rôles.
- Définira des priorités et des orientations qui mettent l'accent sur la prévention et l'état de préparation, tout en maintenant la capacité de détecter et d'attester en toute confiance la présence de maladies de la faune au Canada.
- S'appuiera sur les efforts et l'expertise des différents secteurs de compétence, et les coordonnera afin de maximiser les investissements stratégiques et l'utilisation des ressources publiques.
- Donnera des moyens d'action aux intendants de la terre et de l'eau (soit les personnes dont la subsistance dépend de la faune, qui sont souvent les premières à remarquer les changements) en les intégrant à part entière dans la surveillance de la santé de la faune et dans les interventions à ce chapitre.
- Utilisera les meilleures connaissances scientifiques et sociales disponibles, de même que le savoir autochtone et d'autres sources d'information, pour déterminer les priorités à court et à long terme en matière d'investissement dans la santé, et les mesures à prendre pour adapter l'approche pancanadienne selon l'évolution des risques, des besoins et des capacités.

### Objectifs stratégiques

1. Renforcer la capacité du Canada à cerner et à réduire les menaces pour la santé et les déterminants de la santé des animaux sauvages, qui mettent en péril la conservation, la santé publique et les possibilités culturelles et économiques.
2. Élaborer, mettre en œuvre et évaluer les programmes et les politiques qui visent à maintenir la santé des animaux sauvages, ainsi que les contributions positives qu'ils apportent au Canada, en réduisant les disparités et les différences sur le plan des capacités et de l'information dans tout le pays.
3. Favoriser des stratégies qui permettent d'améliorer l'anticipation des besoins en matière de politiques et de pratiques relatives à la santé de la faune, face aux conditions sociales et environnementales en constante évolution.
4. Améliorer l'efficacité et l'efficacités des services publics en travaillant ensemble vers l'atteinte de l'objectif en matière de santé durable de la faune.

## PRINCIPAUX DOMAINES D'INTÉRÊT

L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* entretient et appuie les relations, les partenariats, l'expertise et les capacités de multiples administrations, afin de s'assurer que les Canadiens et les partenaires internationaux ont confiance dans les déclarations sur l'état de la santé de la faune au Canada et peuvent être convaincus que des mesures sont prises pour protéger la santé de la faune et les valeurs qu'elle procure aux Canadiens en mettant l'accent sur : **Le renseignement sur la santé, l'intendance, l'innovation et la gouvernance**

**Renseignement sur la santé** : Relier les renseignements afin de documenter l'état de la santé de la faune au Canada, y compris les signaux de l'émergence de risques et les changements dans la vulnérabilité.

Le renseignement sur la santé est le processus de génération, de collecte et d'analyse de toute une gamme de renseignements en vue de favoriser la collaboration et la consultation au moyen de l'innovation dans la surveillance, de l'échange de renseignements, de la recherche et des interventions pour protéger, promouvoir et soutenir les décisions qui touchent la santé de la faune et ses valeurs sociales connexes.

**Rôle 1** : Assurer un accès équitable à la capacité de diagnostic et d'enquête afin de suivre les tendances en matière de mortalité et de maladies de la faune et d'évaluer leur importance pour la conservation, la santé publique et l'activité économique.

Mesure 1.1 : Soutenir et relier entre eux les centres d'expertise régionaux répartis un peu partout dans des régions distinctes au Canada.

Mesure 1.2 : Soutenir des capacités et des approches harmonisées en matière de surveillance de la santé de la faune dans toutes les administrations en améliorant la capacité dans les régions où cela manque actuellement.

Mesure 1.3 : Miser sur les partenariats et les infrastructures existantes pour appuyer les accords de coopération qui optimisent l'efficacité économique de l'exécution des programmes.

**Rôle 2** : Offrir une capacité d'analyse coordonnée pour évaluer, interpréter et communiquer les résultats de la surveillance.

Mesure 2.1 : Favoriser un système pancanadien durable de gestion de l'information doté de ressources suffisantes pour adapter les capacités et les méthodes afin de répondre aux besoins changeants en matière de renseignement sur la santé et fournir des archives électroniques pour documenter l'état de santé de la faune.

Mesure 2.2 : S'assurer de la mise à disposition de ressources humaines adéquates pour évaluer et communiquer rapidement les renseignements sur la santé de la faune et veiller à ce que ces ressources puissent répondre aux besoins uniques des collectivités autochtones.

Mesure 2.3 : Cultiver et maintenir des relations et un partage de l'information sur les déterminants et les facteurs liés à la santé de la faune afin de déterminer les circonstances qui accroissent la vulnérabilité de la faune avant l'arrivée des dommages.

**Intendance** : *Gérer de manière coordonnée et responsable un réseau pancanadien d'expertise et de capacités, fournir des conseils indépendants et aider à atteindre des objectifs stratégiques qui tiennent compte des valeurs communes liées à la santé de la faune.*

L'intendance de la santé de la faune est menée à bien en gérant les ressources et les renseignements échangés en vue d'appuyer la planification et les mesures prises en temps opportun pour protéger et maintenir des populations en santé d'animaux sauvages.

**Rôle 3** : Disposer d'un secrétariat national responsable de la planification et de la gestion des capacités et des fonctions nécessaires pour offrir une perspective pancanadienne sur la santé de la faune.

Mesure 3 : Définir clairement les rôles et les responsabilités du secrétariat national et s'assurer qu'il dispose des ressources et des collaborations appropriées pour répondre aux attentes.

**Rôle 4 :** Réunir régulièrement une perspective pancanadienne de l'état de santé de la faune et veiller à l'échange opportun des connaissances des politiques pertinentes découlant de la perspective pancanadienne.

Mesure 4.1 : S'assurer de la mise à disposition des ressources humaines et des capacités appropriées pour présenter régulièrement des rapports sur l'état de la santé de la faune, dans lesquels sont énoncés les besoins émergents en matière de politique.

Mesure 4.2 : Travailler avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones dans le but de renforcer l'échange de renseignements afin d'accroître la connaissance de la situation de même que l'efficacité de l'exécution des programmes, en créant des mécanismes d'échange des connaissances, des besoins et des capacités.

Mesure 4.3 : Cerner et combler les lacunes dans les politiques qui font en sorte que certains problèmes importants de santé de la faune ne sont pas traités en raison de l'interprétation étroite des mandats des diverses administrations.

**Innovation :** *Veiller à ce que le Canada maintienne sa capacité à protéger la santé de la faune et la société dans un monde qui évolue rapidement.*

L'innovation en matière de santé de la faune soutient la recherche, le développement et le transfert de connaissances qui génèrent une politique publique innovante, en vue de trouver des moyens de prévenir les problèmes de santé de la faune et de soutenir la confiance des Canadiens et leur accès aux services associés à la faune.

**Rôle 5 :** Officialiser et soutenir les ententes avec les partenaires universitaires et autres qui forment le réseau pancanadien de santé de la faune.

Mesure 5.1 : Assurer l'intégration des activités avec celles des partenaires universitaires et des collectivités autochtones à l'infrastructure et au soutien nécessaires pour appuyer les activités de recherche et de développement liées à leur participation en tant que centre régional, et exécutées grâce à cette participation.

Mesure 5.2 : Encourager et faciliter les échanges entre le personnel universitaire et gouvernemental affilié ou travaillant avec le programme pancanadien de santé de la faune.

**Rôle 6 :** Institutionnaliser la capacité centralisée de traduire les données probantes tirées de la surveillance et de la recherche en des éléments concrets, et mobiliser cette surveillance et ces données.

Mesure 6.1 : Établir et soutenir des partenariats et une expertise en matière de mobilisation des connaissances.

**Gouvernance** : *Convertir les objectifs stratégiques et les attentes sociales en mesures de rendement des programmes.*

La bonne gouvernance de la santé de la faune encourage l'ouverture, la transparence et l'intégrité, favorise une collaboration efficace et détermine l'orientation du rendement dans l'exécution des programmes.

**Rôle 7** : Créer un forum pour le leadership, l'élaboration de stratégies et de politiques, et la coopération intergouvernementale.

Mesure 7.1 : Former un comité consultatif pour offrir une tribune pour la coopération intergouvernementale et l'élaboration de recommandations de gestion et de politiques pour la mise en œuvre de *l'Approche pancanadienne pour la santé de la faune*.

Mesure 7.2 : Mettre en place des mécanismes pour établir et appuyer des plans et des objectifs stratégiques quinquennaux visant les activités pancanadienne en matière de santé de la faune.

## RÉSULTATS

### Assurance

*L'Approche pancanadienne pour la santé de la faune* suscite la confiance du public, ce qui garantit un accès équitable et sûr aux marchés et permet l'utilisation publique des ressources naturelles. Ensemble, ces deux éléments génèrent des milliards de dollars pour l'économie canadienne. Sa main-d'œuvre, hautement qualifiée et rapidement mobilisable et ses infrastructures à la fine pointe de la technologie, et réparties dans tout le Canada, garantissent des réponses rapides et cohérentes aux questions urgentes.

- **Résultats opérationnels quinquennaux** : (i) Mettre en place et gérer un réseau pancanadien d'expertise doté d'une crédibilité suffisante et de relations collégiales afin de fournir une passerelle aux accords entre les administrations visant à faciliter l'intervention locale; l'efficacité de la collaboration et de la coordination en serait ainsi accrue. (ii) Produire une main-d'œuvre qualifiée en santé de la faune grâce à la formation et à l'éducation, afin d'être prêt à relever les défis futurs en matière de gestion.

### Sécurité

L'échange cohérent et adéquat d'échantillons pour diagnostic soutient, partout au Canada, une surveillance qui : (i) est représentative à l'échelle nationale; (ii) cerne les besoins en gestion adaptative des problèmes endémiques; (iii) fournit une alerte précoce pour les menaces émergentes; (iv) détecte les menaces infectieuses, non infectieuses ou environnementales; (v) prend en charge un système pancanadien de surveillance sentinelle pour surveiller la sécurité de l'environnement.

- **Résultats opérationnels quinquennaux** : (i) Générer des connaissances pour améliorer l'efficacité des politiques, y compris la détermination et l'évaluation des priorités émergentes pour les politiques et les programmes. Par conséquent, cela favorisera les alertes précoces qui permettront de se préparer et de prendre des mesures préventives. (ii) Évaluer les risques et

élaborer des plans d'intervention pour les menaces et les questions d'intérêt commun, contribuant ainsi à prioriser les activités, y compris celles liées aux changements climatiques.

### **Équivalence**

La capacité nationale d'enquête et d'évaluation permet une identification, un triage et une priorisation cohérents des menaces d'un bout à l'autre du Canada. Par conséquent, cela aide le gouvernement sur les plans de la mobilisation des connaissances, de la priorisation des risques et de la gestion des risques fondée sur des données probantes pour ce qui est de la santé publique, de la conservation, de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et d'autres activités économiques et sociales.

- Résultats opérationnels quinquennaux : Harmoniser la capacité et améliorer l'efficacité en élaborant et en partageant des critères ou des normes pour l'exécution des programmes et en élaborant des stratégies ou des objectifs pancanadien, assurant ainsi la promotion de programmes équitables.

### **Efficiences**

L'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* garantit qu'aucun organisme ne doit assumer seul la totalité du fardeau de l'appui aux programmes, et tout investissement dans n'importe quel organisme est renforcé par la capacité, l'infrastructure et l'expertise qu'apporte l'ensemble des investissements de tous les partenaires. Une approche axée sur la protection permet de réaliser des interventions plus rentables et plus proactives dans les cas de menaces, comparativement aux interventions qui ne sont faites que lorsqu'un problème survient.

- Résultats opérationnels quinquennaux : (i) Favoriser la collaboration et la coordination entre le gouvernement, le milieu universitaire, les communautés et d'autres intervenants, y compris l'organisation d'activités communes, augmentant ainsi les connaissances et les ressources partagées. (ii) Maintenir une capacité prévisible afin de faciliter la planification et l'état de préparation.

### **Programmes transparents, responsables et conçus pour répondre aux besoins**

Cette approche pancanadienne pour la santé de la faune est particulièrement bien conçue pour s'attaquer aux problèmes liés à la faune qui touchent plusieurs mandats et capacités des ministères : (i) combler les lacunes dans les diverses administrations en ce qui concerne la gestion de la santé de la faune afin de créer un programme pancanadien unique et exhaustif; (ii) renforcer les interactions entre les gouvernements et les citoyens; (iii) favoriser une indépendance qui suscite la confiance du public.

- Résultats opérationnels quinquennaux : (i) coordonner la collecte de renseignements et l'expertise pour fournir une information crédible, des conseils et un soutien technique, et constituer un centre de référence pour les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones. Par conséquent, cela permettra de s'assurer que toutes les régions sont habilitées à évaluer et à gérer les menaces pour la santé de la faune. (ii) Acquérir une meilleure compréhension des facteurs qui influent sur la santé de la faune de même que les impacts de la faune sur la santé humaine et les activités économiques, facilitant ainsi le choix d'options en matière de gestion.

## MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE PANCANADIENNE POUR LA SANTÉ DE LA FAUNE

### Mise à profit de nos succès

Bon nombre des structures et des dispositions essentielles à la mise en œuvre de l'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune* sont en place, mais nécessitent de la coordination, des ressources et un leadership attiré.

La santé de la faune est une responsabilité commune des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le Groupe directeur sur la conservation, la faune et la biodiversité (GDCFB) joue un rôle central dans la coopération entre les administrations sur des questions touchant la conservation et la gestion de la faune. Il est formé de sous-ministres adjoints fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que de représentants d'ECCC, du MPO, d'APC, des dix provinces et des trois territoires. Il est coprésidé par ECCC et, en alternance, par une province ou un territoire. Le Comité dirige l'élaboration et la coordination de politiques, de stratégies, de programmes et d'activités visant à corriger des problèmes nationaux touchant la faune. Le Québec possède sa propre Stratégie sur la santé des animaux sauvages. Par ailleurs, il souhaite maintenir et développer avec les provinces et le gouvernement fédéral les collaborations sur des maladies spécifiques, telles que la rage, le syndrome du museau blanc de la chauve-souris et la maladie débilitante chronique des cervidés.

Le Comité des directeurs généraux partenaires fédéraux en santé de la faune (CPFSS) a été formé en 2015 et vise à permettre l'échange d'information et à favoriser les discussions concernant des questions d'intérêt mutuel sur la santé de la faune, qui appuient les priorités et les mandats du gouvernement. Il établit des buts, des objectifs et des priorités de programmes pour le gouvernement fédéral en ce qui concerne les questions touchant la santé et les maladies de la faune. Le CPFSS est formé des directeurs généraux de ministères fédéraux et de leur personnel désigné qui ont un intérêt à l'égard de la santé et des maladies de la faune. Environnement et Changement climatique Canada dirige le groupe, qui comprend aussi l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), l'Agence Parcs Canada (APC), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le ministère des Pêches et des Océans (MPO), Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et d'autres ministères qui s'intéressent de moins près, mais tout de même de façon assez importante, aux problèmes prioritaires de santé de la faune.

Bien que les organismes provinciaux et territoriaux responsables de la faune aient la responsabilité de la santé de la faune, une coordination est nécessaire pour s'assurer qu'ils sont prêts et capables de réagir aux zoonoses, aux maladies transmissibles entre la faune et le bétail et aux conflits entre humains et faune, particulièrement dans le secteur agricole. Les responsabilités pour des programmes comme la santé publique et le bien-être animal sont organisées différemment selon les juridictions. Toutefois, la coordination est courante par le biais de comités provinciaux transversaux et de groupes de travail axés sur les questions de santé publique, de bien-être des animaux ou de gestion des ressources biologiques dans le domaine de la santé, de l'agriculture ou de l'environnement et les ressources naturelles.

Bien que, dans le cadre de leur mandat, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux mettent en œuvre un vaste éventail de programmes en matière de santé de la faune, la plupart des questions touchant cette dernière relèvent de différents ministères et ordres de gouvernement. C'est pourquoi des ententes de partenariat et des réseaux coordonnés d'experts sont essentiels à l'atteinte des

objectifs de l'*Approche pancanadienne pour la santé de la faune*. Le principal organisme de santé de la faune à l'échelle pancanadienne est le Réseau canadien de la santé de la faune (RCSF). Le RCSF a été formé en 1992, en tant que regroupement des écoles vétérinaires au Canada. Le Réseau est un exemple novateur de réussite en gestion publique et un modèle unique pour l'acquisition de connaissances scientifiques et l'établissement de partenariats. Plusieurs organismes dépendent du RCSF pour générer une information fiable sur la situation, afin d'informer les partenaires commerciaux, de déterminer les priorités de conservation, d'aviser les responsables de la santé publique concernant les risques émergents et de remplir de nombreuses obligations en matière de santé de la faune. Le RCSF sert d'intendant *de facto* au programme pancanadien de santé de la faune; cependant, il n'est pas guidé par une stratégie nationale ni soutenu par des ressources sûres, rendant ainsi très vulnérable le programme national canadien.

Le RCSF ne possède aucun pouvoir législatif. Sa structure de gouvernance et organisationnelle lui a permis de construire des ponts entre les organismes et les secteurs de compétence afin de mieux coordonner les interventions lorsque surviennent des événements liés à la santé de la faune. Le RCSF offre ses services à une fraction du coût de programmes similaires fournis ailleurs, grâce aux partenariats stratégiques qu'il a établis au moyen de son modèle réparti. Cette approche pancanadienne en matière de santé de la faune mise sur les fondements établis par le RCSF, en soutenant et en complétant ses capacités de base en tant qu'intendant central pour la santé de la faune, et crée de nouvelles occasions d'élargir le réseau de compétences et d'expertise afin de répondre aux demandes modernes d'un programme pancanadien de santé de la faune. L'interaction avec les utilisateurs des connaissances, les producteurs des connaissances, les personnes affiliées et les partenaires au Canada et à l'étranger favorisera un transfert plus efficace de l'information aux décideurs. En mettant en réseau l'expertise et les connaissances que possèdent les partenaires provinciaux, territoriaux, fédéraux et universitaires qui exécutent des programmes en santé de la faune, on pourra créer un réseau de renseignements sur la santé plus résilient et où les membres seront mieux informés et mieux préparés.

### Un réseau scientifique en collaboration

En raison de sa nature multisectorielle, aucun ministère ni organisme ne peut détenir le monopole de la prestation du service public en matière de santé de la faune. Une approche axée sur le réseautage à l'échelle nationale possède la souplesse nécessaire pour assurer et intégrer les rôles que jouent les ministères et les gouvernements, ainsi que les organisations non gouvernementales et les fournisseurs de services du secteur privé.

Un réseau scientifique en collaboration qui assure l'intendance de l'approche pancanadienne :

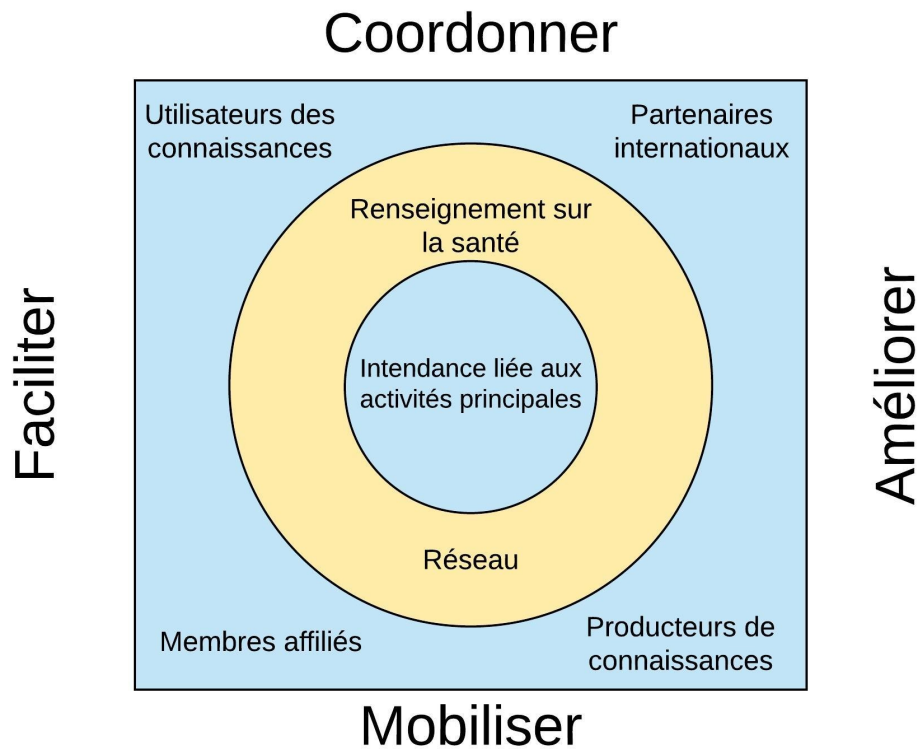
1. *Offre un point de convergence clair* pour le Canada sur les questions pancanadienne liées à la santé de la faune et pour les interactions avec la communauté internationale.
2. *Améliore et coordonne la communication* en coordonnant et en partageant l'expérience et les renseignements au sein des organismes gouvernementaux et avec le grand public afin de transmettre des messages cohérents.
3. *Améliore les systèmes de renseignements* en regroupant l'information en un seul programme plutôt que de la disséminer dans tous les ministères, permettant ainsi à l'information d'être intégrée, évaluée et rapidement communiquée aux décideurs.
4. *Améliore la collaboration entre les différents ordres de gouvernement et les intervenants* grâce à la souplesse avec laquelle il interagit avec les divers secteurs de compétence, de responsabilités et de champs d'action.

5. *Permet une plus grande rapidité d'exécution et une plus grande souplesse lors des interventions en cas d'urgence et de problèmes émergents*, en agissant plus rapidement et plus efficacement que ne peut le faire parfois un ministère qui collabore avec d'autres entités.
6. *Favorise un horizon de planification à plus long terme* qui n'est pas lié au cycle annuel de planification du gouvernement, permettant ainsi la planification de la protection de la santé de la faune dans le contexte des changements pluriannuels, y compris le renforcement de la capacité d'anticiper les risques et de communiquer les vulnérabilités avant l'apparition d'effets néfastes.

Prendre appui sur l'infrastructure et les relations existantes du RCSF, en tant qu'intendant central du réseau scientifique en collaboration, confère une authenticité au programme, et suscite la confiance et la reconnaissance (en raison de son historique, de son autonomie et son fondement scientifique), générant ainsi d'importants gains d'efficience économique pour la prestation des programmes, et fournissant le réseau nécessaire pour atteindre les objectifs stratégiques. La structure esquissée à la figure 1 facilite :

1. *La concentration et la centralisation des ressources* afin de renforcer la capacité du gouvernement à optimiser et à coordonner le financement intersectoriel, ainsi qu'à réduire les doubles emplois.
2. *La promotion d'un réseau pancanadien d'échange de renseignements et de mise en commun de capacités* afin d'orienter les investissements et d'améliorer les connaissances sur la situation.
3. *L'amélioration des résultats en matière de rendement*, en favorisant une plus grande uniformité et une plus grande cohérence du renseignement sur la santé de la faune au Canada, en réduisant le temps entre le moment où l'on prend connaissance d'un problème et l'intervention, en établissant des relations entre les organismes et en maximisant la représentation géographique et l'harmonisation des activités.

**Figure 1 : Mise en réseau de l'expertise et des renseignements à partir d'un solide noyau central afin d'atteindre la vision et les objectifs de l'Approche pancanadienne pour la santé de la faune.**



## Gouvernance

L'Approche pancanadienne pour la santé de la faune vise à équilibrer la responsabilité et la responsabilisation ministérielles avec l'autonomie nécessaire pour assurer une coordination et une prestation de services efficaces partout au Canada et dans tous les secteurs de la santé de la faune.

Leadership : Un comité consultatif, formé de représentants, du GDCFB, du CPFSS, du RCSF et d'autres partenaires importants de la santé de la faune, offrirait son leadership et rendrait des comptes aux gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones chargés des intérêts environnementaux, de santé publique et économiques communs aux ministères et autres compétences. Le comité consultatif relèverait du GDCFB, le RCSF assumant la coprésidence et le secrétariat, et la composition des comités serait déterminée par les ministères représentés au GDCFB et au CPFSS. La coprésidence et le secrétariat du comité incomberaient au RCSF et ses membres seraient choisis par les ministères représentés au sein du CPFSS et du GDCFB.

Processus décisionnel : Le comité consultatif serait chargé d'assurer le fonctionnement du programme, conformément au cadre politique et stratégique défini par l'Approche pancanadienne pour la santé de la faune. Le programme jouerait un rôle essentiel en fournissant aux décideurs des données et des analyses pertinentes et fiables.

Équité : L'Approche nationale servirait l'intérêt de la population canadienne en mettant en œuvre et en gérant les programmes d'une manière uniforme à l'échelle nationale, tout en tenant compte des priorités et des besoins locaux.

Transparence : Toute personne touchée par une décision en matière de santé de la faune, ou qui a un intérêt à cet égard, devrait avoir la possibilité de participer à l'approche pancanadienne ou d'en tirer profit. Le réseau pancanadien de santé de la faune serait transparent et inclusif, et doté de règles explicites sur l'échange de renseignements et le contrôle de la qualité.